

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/025/2006 – ÉFAI

Londres, le 30 août 2006

AU 233/06

## DÉTENTION SANS INCULPATION / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

ÉTHIOPIE	Belama Nigga (h)	]
	Chale Nigga (f)	]
	Gaddise Dagafa (f)	]
	Imabet Taressa (f)	] lycéens
	Tadalu Nigga (f)	]
	Tafarra Galasaa (h)	]
	Zannu Nigga (f)	]

**Irena Iticha (h), député du Congrès national oromo (CNO)  
Dejene Chimdi (h)  
ainsi qu'au moins deux personnes âgées de plus de soixante-dix ans  
et la population civile du district de Tukur Inchinni dans la région d'Oromia**

Ces derniers jours, il semble que les autorités éthiopiennes aient arrêté arbitrairement plus de 250 civils du district de Tukur Inchinni dans la région d'Oromia, dont ceux nommés ci-dessus. Parmi les personnes interpellées figurent plusieurs lycéens et au moins deux personnes âgées de plus de soixante-dix ans, ainsi qu'Irena Iticha, député de l'opposition au Congrès national oromo (CNO). Elles risquent de subir des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements.

Ces personnes sont réparties dans trois lieux de détention différents : le centre d'entraînement de la police à Sankele, la base militaire d'Ormat et le poste de police d'Ambo. À la connaissance d'Amnesty International, aucune de ces personnes n'a été inculpée et la plupart, en particulier celles détenues à Sankele et à Ormat, sont privées du droit de recevoir la visite de leur famille et de bénéficier des services d'un avocat.

Ces arrestations auraient fait suite à des manifestations de civils, notamment des étudiants, qui protestaient contre le programme gouvernemental de redistribution de terres à des membres du parti au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE). Amnesty International craint cependant que ces personnes n'aient été prises pour cibles parce qu'elles font partie de l'ethnie oromo. Les membres de cette population sont sans cesse victimes de violations de leurs droits humains de la part des autorités.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le gouvernement éthiopien est en conflit avec le Front de libération oromo (FLO). Au cours des deux années qui viennent de s'écouler, des personnes ont été arrêtées, placées en détention et parfois torturées voire tuées à la suite de divers événements qui ont secoué la région d'Oromia.

Ainsi en janvier 2004, plus d'une centaine de personnes ont été appréhendées lors d'une manifestation organisée par l'association Mecha Tulema, une organisation oromo à vocation sociale établie de longue date. Huit étudiants oromo de l'Université d'Addis-Abeba ont également été arrêtés pour avoir critiqué le gouvernement régional d'Oromia lors d'une manifestation culturelle étudiante le 18 janvier. Environ 300 autres étudiants ont ensuite été interpellés sur le campus pour avoir manifesté en faveur de la libération de leurs camarades. Ils auraient été battus et soumis à d'autres formes de traitements inhumains en détention. La majorité ont été libérés sans inculpation au bout de quelques jours. L'administration de l'université a suspendu la plupart des étudiants concernés, avant d'en exclure certains.

En mai 2004, la police a arrêté trois responsables de l'association Mecha Tulema, dont son président. Ils ont

été inculpés de complot armé et d'appartenance au FLO, à l'instar de 24 autres personnes, dont plusieurs étudiants interpellés en janvier. Les trois responsables ont été libérés sous caution en novembre 2004, avant d'être à nouveau arrêtés en février 2005. Ils sont restés en prison tout au long de l'année 2005.

En août 2004, plus de 300 personnes ont été appréhendées à Agaro, dans l'ouest de la région d'Oromia. La plupart ont été remises en liberté au mois d'octobre, mais des charges ont été retenues contre certaines. Selon certaines informations, des détenus ont été torturés et certains ont « disparu ». Il semble que certains aient été détenus dans des centres de détention secrets.

En novembre et décembre 2005, à la suite de manifestations essentiellement pacifiques, plusieurs milliers de personnes, notamment des étudiants, ont été maintenues en détention au secret sans inculpation ni jugement. Amnesty International pense que quelques milliers sont toujours détenus dans des prisons et des postes de police, et que peu ont été traduits devant une instance judiciaire ou inculpés. Plusieurs manifestants auraient été abattus par les forces de sécurité, et beaucoup auraient été torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements, en particulier dans la prison d'Ambo palace et au camp de la police de Sankele.

En janvier 2006, de nouvelles manifestations contre le gouvernement se sont traduites par l'arrestation de plusieurs milliers d'étudiants. Là encore, des manifestants auraient été abattus ou blessés par les forces de sécurité. Beaucoup ont été battus par des policiers. Si certains détenus ont été libérés, on ignore où se trouvent nombre d'entre eux, certains ayant été incarcérés dans des prisons situées dans des régions rurales reculées.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par l'arrestation de plus de 250 membres de la population oromo depuis le 22 août ;
- déclarez-vous particulièrement inquiet pour la sécurité d'un certain nombre de lycéens et d'au moins deux personnes âgées de plus de soixante-dix ans figurant parmi les détenus ;
- demandez des précisions concernant les charges retenues contre ces personnes ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'elles soient traduites devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures, comme le prévoit la loi éthiopienne, et à ce qu'elles soient soit inculpées, soit libérées ;
- demandez que ces personnes soient immédiatement autorisées à être en contact avec leurs proches, à consulter des avocats et à bénéficier de tous les soins dont elles pourraient avoir besoin ;
- appelez les autorités à faire le nécessaire pour qu'aucun détenu ne soit victime de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

**APPELS À :**

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi, Office of the Prime Minister, PO Box 1031, Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** + 251 11 1552020 / 1552030 (Merci de vous montrer persévérants)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito, Ministry of Justice, PO Box 1370, Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** + 251 11 5517775 / 5520874

**Courriers électroniques :** [ministry-justice@telecom.net.et](mailto:ministry-justice@telecom.net.et)

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :**

Président de la région d'Oromia :

Mr Minassie Woldegiorgis

Oromia Region State Council

P O Box 101769

Addis Ababa, Éthiopie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 11 OCTOBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*